Print Evaluation Page 1 of 53



COMMISSION EUROPEENNE POUR L'EFFICACITE DE LA JUSTICE (CEPEJ)

QUESTIONNAIRE POUR ÉVALUER LES SYSTÈMES JUDICIAIRES2007

Print Evaluation Page 2 of 53

### Pays : Slovaquie

### Correspondant national

Nom Prénom: LADISLAV Dudits

Profession: judge

Organisation: Ministry of justice of the Slovak republic

E-mail: ladislav.dudits@justice.sk

N° Téléphone : +421259353306

Print Evaluation Page 3 of 53

### 1. Données démographiques et économiques

#### 1. 1. Généralités

#### 1. 1. Habitants et informations économiques

#### 1) Nombre d'habitants

5389180

2) Dépenses publiques totales annuelles de l'Etat/le cas échéant dépenses publiques des collectivités territoriales ou entités fédérales (en €)

	Montant
Niveau national	9401469000
Niveau territorial / entités	

#### 3) PIB par habitants (en €)

8820

4) Salaire moyen brut annuel (en €)

6539,59

5) Taux de change de la monnaie nationale (zone non Euro) en € au 1 janvier 2007

34,426 SKK/1 EUR

#### Veuillez indiquer les sources des questions 1 à 4

Q 1, 2, 3, 4 - www.statistics.sk (Statistical office of the Slovak republic)

Q 5 - www.nbs.sk (National Bank of the Slovak republic)

### 1. 2. Données budgétaires relatives au système judiciaire

1. 2. 2. Budgets (tribunaux, ministère public, aide judiciaire, frais)

#### 6) Budget total annuel approuvé et alloué à l'ensemble des tribunaux (en €)

111477334

#### 7) Veuillez préciser

The courts (except the Supreme court) are financed from the budget of Ministry of justice.

Supreme court manages its own budget.

The budget approved to the Ministry of justice (courts) - 106 083 716 EUR

The budget of the Supreme court - 5 393 618 EUR

# 8) Le budget approuvé pour les tribunaux inclut-il les postes suivants? Veuillez préciser pour chaque poste (ou pour certains d'entre eux) les montants concernés:

Print Evaluation		Page 4 of 53	
Budget public annuel alloué aux salaires (bruts)	Oui	58097410	
Budget public annuel alloué aux nouvelles technologies de l'information (équipements, investissements, maintenance)	☑ Oui	1229303	
Budget public annuel alloué aux frais de justice	<b>▽</b> Oui	4113635	
Budget public annuel alloué aux bâtiments (maintenance, budget de fonctionnement)	<b>☑</b> Oui	4336213	
Budget public annuel alloué à l'investissement en nouveaux bâtiments (tribunaux)	□ Oui		
Budget public annuel alloué à la formation	<b>☑</b> Oui	115784	
Autres (Veuillez préciser)	✓ Oui	43584989	
9) Le budget public annuel alloué à l'ensem diminution) lors des cinq dernières années		x a-t-il été modifié (augmentation –	
<ul><li>Oui</li></ul>			
○ Non			
Si oui, veuillez préciser (par exemple en fournissant une indication sur l'augmentation ou la diminution du budget lors des cinq dernières années)  General increase of budget of Ministry of justice 2005-2006 is EUR 6962150.			
10) Existe-t-il une règle générale selon laquelle une personne doit payer une taxe ou des frais pour intenter une procédure devant une juridiction de droit commun :			
□ en matière pénale ?			
☑ en matière autre que pénale ?			
Si oui, existe-t- il des exceptions ? Veuillez préd In the Act on the Court fees (No. 71/1992 Coll.) litigants are not obliged to pay the court fees (e of certain types of proceedings, which are free of guardianship and trusteeship etc.)	there is a list of te.g. the state, foun	dations etc.) and a list	

P of 53

rint Evaluation					Page 5 o
11) Si oui, vei	uillez préciser le m	ontant annuel des	frais (ou taxes) p	erçus par l'Etat (en	ι €)
37967321					
12) Budget to	tal annuel approuv	vé pour l'ensemble	e du système de ju	stice (en €)	
121962190					
13) Budget pu	ublic annuel appro	uvé et alloué à l'ai	de judiciaire (en €	)	
2779410					
14) Si possibl	e, veuillez précisei	r			
	le budget public annuel allou affaires		affaires autre	ué à l'aide judiciaire dans les s que pénales	
Montant	NA		NA		
15) Le budget	public annuel allo	ué à l'aide judicia	ire est-il compris c	lans le budget des t	tribunaux ?
Oui					
○ Non					
16) Rudget pu	ublic annuel appro	uvá at allouá au M	inistàra nublic (an	f)	
	авис аппиет арргог	uve et alloue au w	inistere public (en	E)	
39331000					
17) Le budget e budget des	: public annuel allo tribunaux ?	oué au Ministère pi	ublic est-il compris	s dans	
Oui					
<ul><li>Non</li></ul>					
18) Instances	formellement res	ponsables des bud	lgets alloués aux t	ribunaux :	
	Préparation du budget global des tribunaux	Adoption du budget global des tribunaux	Gestion et répartition du budget entre les tribunaux	Evaluation de l'utilisation du budget au niveau national	
Ministère de la justice	V		V	V	
Autre ministère	<u> </u>		<u> </u>	<u> </u>	
Parlement		<b>▽</b>			

	Préparation du budget global des tribunaux	Adoption du budget global des tribunaux	Gestion et répartition du budget entre les tribunaux	Evaluation de l'utilisation du budget au niveau national
Ministère de la justice	<		<b>V</b>	<b>V</b>
Autre ministère	<b>V</b>		<b>V</b>	<b>V</b>
Parlement		<b>V</b>		
Cour Suprême	<b>V</b>		<b>V</b>	<b>V</b>
Conseil Supérieur de la Magistrature	<b>V</b>			
Tribunaux	<b>V</b>		<b>V</b>	<b>V</b>
Organisme d'inspection				
Autre				

19) Si autre ministère et/ou organisme d'inspection et/ou autre, veuillez préciser (suite de la

Print Evaluation Page 6 of 53

#### question 18):

Other ministry - Ministry of finance

#### Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus
- les caractéristiques de votre système budgétaire et les réformes majeures mises en oeuvre au cours des deux dernières années
- si possible un organigramme avec une description des compétences des différentes instances responsables des procédures budgétaires

#### Veuillez indiquer les sources pour les questions 6, 7, 13 et 16

- Q 6, 7, 13 The Ministry of justice, The Section of Development, Economic Affairs and Administration
- Q 6,7 The Supreme court of the Slovak republic
- Q 16 The General prosecutor office

### 2. Accès à la justice

### 2. 1. Aide judiciaire

#### 2. 1. 1. Principes

#### 20) L'aide judiciaire concerne-t-elle :

	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
Représentation devant les tribunaux	V	V
Conseil juridique	V	V
Autres		

#### 21) Si autres, veuillez préciser (suite de la question 20) :

- Oui
- Non

Si oui, veuillez préciser:

Under the Code of the Civil procedure in civil cases the court may grant the exoneration of the court fees on the grounds of the economic situation of the participant.

# 23) Est-il possible de bénéficier de l'aide judiciaire pour des frais relatifs à l'exécution des décisions de justice ?

- Oui
- Non

Si oui, veuillez préciser :

# 24) Nombre d'affaires ayant bénéficié de l'aide judiciaire publique octroyée au niveau national, régional ou local:

	Nombre
Total	
En matière pénale	N.A.
En matière autre que pénale	561

	oui	non
en matière pénale ?		<u> </u>
en matière autre que pénale ?	<b>V</b>	

#### Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus
- les caractéristiques de votre système d'aide judiciaire et les réformes majeures mises en oeuvre au cours des deux dernières années

#### Veuillez indiquer les sources pour les questions 24 et 26

 $\mbox{Q24}$  - www.legalaid.sk - The annual report on the activities of the Centre for legal aid  $\mbox{Q26}$  - www.legalaid.sk

#### 2. 2. Usagers des tribunaux et victimes

#### 2. 2. 1. Droit des usagers et victimes

31) Existe-t-il des sites/portails Internet officiels (ex: Ministère de la Justice, etc.) à partir desquels le public a accès gratuitement (Veuillez précisez les adresses Internet) :

aux textes juridiques (codes, lois, règlements, etc.) ?	<b>▽</b> oui	jaspi.justice.gov.sk www.zbierka.sk
à la jurisprudence des hautes juridictions ?	<b>▽</b> oui	jaspi.justice.gov.sk http://www.supcourt.gov.sk/
à d'autres documents (par exemple formulaires) ?	<b>▽</b> oui	www.justice.gov.sk

32) Votre système prévoit-il une obligation d'information des parties concernant les délais prévisibles de la procédure judiciaire ?

Oui
Non

Si oui, veuillez préciser:

33) Existe-t-il un système d'information spécifique, public et gratuit, pour informer et aider les victimes d'infractions?

Oui

Non

**Print Evaluation** Page 10 of 53 Si oui, veuillez préciser: The information are provided via non-governmental sector organizations, mainly citizen societies. 34) Existe-t-il des modalités favorables particulières applicables, au cours des procédures judiciaires, aux catégories de personnes vulnérables suivantes : Dispositif d'information Modalités d'audition Droits procéduraux Autres Victimes de viol Victimes du П terrorisme Enfants/Témoins/Victimes ✓ **~ ~** Victimes de violence domestique Minorités ethniques П П П П Personnes handicapées Délinguants mineurs ✓ Autres П П П П 35) Votre pays dispose-t-il d'une procédure d'indemnisation des victimes d'infractions? Oui Non 36) Si oui, cette procédure d'indemnisation consiste-t-elle en ✓ un dispositif public ? ✓ une décision du tribunal ? □ un dispositif privé ? Si oui, quels sont les types d'affaires entrant dans le cadre de cette procédure ? Under the Act on Compensation for the Violent Intentional Crime's Victims (No. 215/2006 Coll.) the compensation can be provided only to the victims of intentionally

committed violent crimes. This compensation is reimbursed from the public funds.

In criminal proceedings the court may impose the convicted person to financial

compensation of the victim.

Print Evaluation Page 11 of 53

37) Existe-t-il des études permettant d'évaluer le taux de recouvrement des dommages et intérêts prononcés par les juridictions pour les victimes?
O Oui
• Non
si oui, veuillez préciser :
38) Le procureur a-t-il un rôle spécifique au regard des victimes (protection et assistance)?
O Oui
• Non
Si oui, veuillez préciser :
39) Les victimes d'infractions peuvent-elles contester une décision du procureur de classer une affaire ?
Oui
O Non
Si oui, veuillez specifier :
The victim can file a complaint against the decision of the prosecutor to discontinue the criminal proceedings excluding the case, when the settlement between the accused and victim is approved. (Art. 215 par.6 of the Code of criminal proceedings).

Print Evaluation Page 12 of 53

### 2. 2. 2. Confiance des citoyens dans leur justice

40) Existe-t-II un système d'indemnisation pour les usagers dans les circonstances sulvantes :
✓ durée excessive de la procédure ?
□ non exécution des décisions de justice?
✓ arrestation injustifiée ?
✓ condamnation injustifiée ?
Si oui, veuillez préciser (dispositif, tarif journalier) :
Excessive length of proceedings - The Constitutional court of the Slovak republic has the right to grant the financial compensation to a litigant when declaring the violation of the right to have his/her case tried publicly without undue delays.
Wrongful arrest, wrongful condemnation - the compensation process is governed by the Act on liability of the state for damage caused by exercising of the public power (No. 514/2003 Coll.). The rates and tariffs are not laid in law.
41) Votre pays a-t-il mis en place des enquêtes auprès des usagers ou des professions juridiques (juges, avocats, fonctionnaires, etc.) pour mesurer leur confiance dans la justice et leur degré de satisfaction par rapport au service rendu ?
□ Enquêtes (de satisfaction) auprès des juges
$\square$ Enquêtes (de satisfaction) auprès du personnel des tribunaux
☐ Enquêtes (de satisfaction) auprès des procureurs
☐ Enquêtes (de satisfaction) auprès des avocats
☐ Enquêtes (de satisfaction) auprès des citoyens (visiteurs des tribunaux)
□ Enquêtes (de satisfaction) auprès d'autres usagers des tribunaux
Si possible, veuillez préciser leurs titres, comment se les procurer, etc :
42) Si possible, veuillez préciser :

Print Evaluation Page 13 of 53

	Oui (Enquêtes systématiques : par exemple annuelles)	Oui (enquêtes occasionnelles)
Enquêtes au niveau national		
Enquêtes au niveau des tribunaux		

43) Existe-t-il un dispositif national ou local permettant de déposer une plainte sur la performance (par exemple la durée des procédures) ou sur le fonctionnement du système judiciaire (par exemple le traitement d'une affaire par un juge)?

_	
( )ı	11
L JI	31

Non

#### 44) Si oui, veuillez préciser :

	Délai pour répondre (Oui)	Délai pour traiter la plainte (Oui)	
Tribunal concerné	V	<b>V</b>	
Instance supérieure	V	V	
Ministère de la Justice	V	V	
Conseil supérieur de la magistrature			
Autres organisations extérieures (ex. médiateur)			

Pouvez-vous donner quelques éléments d'information sur l'efficacité de cette procédure de plainte ?

Under the Act on courts (No.757/2004 Coll.) the litigant may make the complaint only in the case of the violation of his/her right to public hearing of the case without undue delays or in the case of misbehavior of a judge or a member of court staff. The complaint has to be respond by the president of the court in 30 days. The answer can be revised by the president of the court of higher instance or by the ministry of justice.

Print Evaluation Page 14 of 53

### 3. Organisation des tribunaux

#### 3. 1. Fonctionnement

#### 3. 1. 1. Tribunaux

45) Nombre de tribunaux considérés comme entités juridiques (structures administratives) et implantations géographiques (compléter le tableau)

	Nombre total
Tribunaux: de droit commun de 1ère instance (entités juridiques)	45
Tribunaux: spécialisés de 1ère instance (entités juridiques)	4
Tous les tribunaux (implantations géographiques)	51

### 46) Veuillez préciser les différentes sphères de spécialisation (et, si possible, le nombre de tribunaux concernés)

- 45 District courts (first instance corts) with general jurisdiction
- 3 Military district courts with the jurisdiction in criminal matters
- 1 Special court with the special jurisdiction in criminal matters

2 other court buildings which works as a "branches" of the district courts. There are the former seats of the recently abolished district courts.

47) Une reforme dans la structure des tribunaux est-elle envisagée (par exemple une diminution	au
nombre de tribunaux (implantations géographiques) ou une réforme de la compétence des	
tribunaux).	

Oui

O Non

Si oui, veuillez spécifier:

Since the 1st of january 2008 there will be 7 new district courts in function.

### 48) Nombre de tribunaux de 1ère instance compétents pour une affaire concernant :

		Nombre
un recouvrement d'une petite créance	45	
un licenciement	45	
un vol avec violence	45	

Print Evaluation Page 15 of 53

Veuillez préciser ce qu'est une petite créance dans votre pays (ne répondre que si la définition a changé par rapport à l'exercice d'évaluation précédent):

The term "small claims" is not defined in the Slovak law, there is no special procedure for handling the cases with lower money value.

Veuillez indiquer les sources pour la question 45

Ministry of justice of the Slovak republic

#### 3. 1. 2. Juges, personnels tribunaux

49) Nombre de juges professionnels siégeant en juridiction (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents)

1337

50) Nombre de juges professionnels exerçant à titre occasionnel et rémunérés comme tel:

	Nombre
donnée brute	
si possible, donnée en équivalent temps plein	

51) Veuillez préciser (ne répondre que si l'information a changé par rapport à l'exercice d'évaluation précédent):

52) Nombres de juges non professionnels, non rémunérés (y compris "lay judges") percevant, le cas échéant, un simple défraiement. Veuillez préciser (ne répondre que si l'information a changé par rapport à l'exercice d'évaluation précédent):

Not available.

The president of every district court determines the adequate number of the lay judges for the district. The lay judges are after that elected by the local/municipal council for the term of 4 years.

The lay judges perform their judicial function only in certain criminal cases specified by the Code of the criminal proceedings.

53) Votre système judiciaire prévoit-il un jury de jugement avec une participation des citoyens?

0	Ou	i
	-	

Non

Si oui, pour quel(s) type(s) d'affaire(s)?

Print Evaluation Page 16 of 53

54) Si possible, veuillez indiquer le nombre de citoyens ayant participé à de tels jurys pour l'année de référence?

55) Nombre de personnel non juge travaillant dans les tribunaux (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents)

4282

#### 56) Si possible, pouvez-vous distinguer ce personnel selon les 4 catégories suivantes:

personnels non juge (Rec de tâches juridictionnelle juridictionnelles, ayant de autonomes et dont les dé susceptibles de recours	s ou para es compétences	☑ Oui	813
personnels non juge char juges (préparation des de l'audience, tenue des pro la préparation de la décis greffiers	ossiers, assistance à cès verbaux, aide à	☑ Oui	2233
personnels chargés de tâ l'administration et la gest (gestion des personnels, matériels y compris de l'i financière et budgétaire, formation)	cion des tribunaux gestion des moyens nformatique, gestion	☑ Oui	970
personnels techniques		<b>☑</b> Oui	266

#### Veuillez indiquer les sources pour les questions 49, 50, 52, 53 et 55

Q 49, 56 - Department of Human Resources Development, Ministry of Justice of the Slovak republic and the Supreme court of the Slovak republic

#### 3. 1. 3. Procureurs

57) Nombre de procureurs (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents)

745

58) D'autres personnes ont-elles des fonctions comparables à celles des procureurs ?

Oui

Non

Si oui, veuillez spécifier :

Print Evaluation Page 17 of 53

59) Nombre de personnels (non procureurs) attachés au Ministère public (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents)

777

Veuillez indiquer les sources pour les questions 57 et 59

The General prosecutor office

#### 3. 1. 4. Budget et Nouvelles technologies

#### 60) Qui est responsable du budget du tribunal?

	Préparation du budget	Arbitrage et répartition du budget	Gestion quotidienne du budget	Evaluation et contrôle de l'utilisation du budget
Conseil d'administration				
Président du tribunal	<b>~</b>	<b>&gt;</b>	<b>V</b>	<b>V</b>
Directeur administratif du tribunal	<b>Y</b>	Y	<b>V</b>	<b>Y</b>
Greffier en chef				
Autre		<b>V</b>		<b>V</b>

#### 61) Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus
- si possible un organigramme avec une description des compétences des différentes instances responsables des procédures budgétaires au sein des tribunaux

Under the Act on courts (No. 757/2004 Coll.) the president of the court with court administrative director prepare the draft of the court budget until 15. November of the year preceding the year, in which the budget for next year is preparing.

The complete draft of the budget is prepared by the Ministry of justice for the whole judiciary (except the Supreme court, who governs its own budget).

The allocation of approved budget is made by the ministry of justice to Regional courts, who allocate the budget to the district courts within their territorial authority.

### 62) Pour l'assistance directe au travail du juge/du greffier, quelles sont les possibilités offertes par le système informatique existant dans les juridictions ?

	100% des tribunaux	+50% des tribunaux	-50% des tribunaux	- 10 % des tribunaux
Traitement de texte	<b>~</b>			
Base de données électronique pour la jurisprudence	<b>Y</b>			
Dossiers électroniques		>		
E-mail	<b>&gt;</b>			
Connexion internet	<b>~</b>			

Print Evaluation Page 18 of 53

# 63) Pour l'administration et la gestion, quelles sont les possibilités offertes par le système informatique existant dans les juridictions ?

	100% des tribunaux	+50% des tribunaux	-50% des tribunaux	-10% des tribunaux
Enregistrement des affaires	<b>V</b>			
Système d'information sur la gestion du tribunal		<b>V</b>		
Système d'information financière	<b>Y</b>			

# 64) Pour la communication entre le tribunal et les parties, quelles sont les possibilités offertes par le système informatique existant dans les juridictions ?

	100% des tribunaux	+50% des tribunaux	-50% des tribunaux	-10% des tribunaux
Formulaire électronique		V		
Site internet spécifique		V		
Autres moyens de communication électronique	V			

# 65) Existe-t-il une institution centralisée responsable de la collecte de données statistiques concernant le fonctionnement des tribunaux et du système judiciaire? (ne répondre que si l'information a changé par rapport à l'exercice d'évaluation précédent)

•	Oui
0	Non

Si oui, veuillez préciser le nom et les coordonnées de cette institution :

The Ministry of justice of the Slovak republic Section of Judicial Informatics and Statistics Župné námestie 13 813 11 Bratislava www.justice.gov.sk

#### Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus
- les caractéristiques de votre système judiciaire et les réformes majeures mises en oeuvre au cours des deux dernières années

In the Slovak Republic difference is made between general courts and a separate court, which is the Constitutional Court of the Slovak Republic. Independent and impartial courts administer general justice. The Slovak Republic has a two-level court system. District courts are competent courts to try proceedings at first instance. Regional courts hear cases as appeal courts. The Supreme Court of the Slovak Republic has the function of an appellate review court. Being the supreme judicial body the Supreme Court of the Slovak Republic never acts as a first instance court. The courts decide in civil and criminal matters, they also review the lawfulness of decisions by administrative bodies. They decide in panels of judges unless the law provides that a single judge shall decide in the matter. The law stipulates when lay judges chosen from citizens participate in the decision-making of panels and in which cases a court official authorised by the court can also decide.

#### Veuillez indiquer les sources pour les questions 62, 63 et 64

The section of judicial informatics and statistics, Ministry of justice of the Slovak republic

Print Evaluation Page 19 of 53

### 3. 2. Suivi et évaluation

3	3. 2	· 1	S	Su	İ۷	i e	tέ	Va	эl	ua	ti	on	ì

Oui

66) Les tribunaux doivent-ils établir un rapport annuel d'activités ?
<ul><li>Oui</li></ul>
○ Non
67) Existe-t-il un système régulier de suivi des activités des tribunaux concernant:
✓ le nombre de nouvelles affaires ?
✓ le nombre de décisions rendues ?
✓ le nombre d'affaires faisant l'objet d'un renvoi ?
☑ la durée des procédures (délais)?
$\square$ autre?
Veuillez préciser:
68) Existe-t-il un système régulier d'évaluation de l'activité (en termes de performance, rendement) de chaque tribunal?
• Oui
○ Non
Veuillez préciser
Under the Act on the courts (No. 757/2004 Coll.) the internal inspection (review) is the type of the supervision of the court and the judges, aimed to examination of the current state of performing of justice, to detection of reasons of possible weaknesses and to proposition of the remedies. The inspection is the part of the performance of justice. The inspection has to be realized in five year intervals.

http://www.cepej.coe.int/EvaluationGrid/WebForms/PrintEvaluation.aspx?idevaluation=2&idcountry=4... 03/09/2008

69) Concernant l'activité des tribunaux, avez-vous défini des indicateurs de performance?

O Non
70) Veuillez préciser les 4 principaux indicateurs de performance et de qualité d'une bonne justice.
✓ Nouvelles affaires
☑ Durée des procédures (délais)
✓ Affaires terminées
✓ Affaires pendantes et stocks d'affaires
□ Productivité des juges et des personnels des tribunaux
□ Pourcentage d'affaires traitées par un juge unique
☐ Exécution des décisions pénales
$\square$ Satisfaction du personnel des tribunaux
$\square$ Satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les tribunaux)
$\square$ Qualités judiciaire et organisationnelle des tribunaux
□ Coûts des procédures judiciaires
□ Autre
Veuillez préciser:
71) Existe-t-il des objectifs de performance pour chaque juge?
O Oui
Non
72) Existe-t-il des objectifs de performance au niveau des tribunaux ?
Oui
O NOn
73) Veuillez préciser qui fixe ces objectifs:
pouvoir exécutif (par exemple ministère de la Justice)
pouvoir législatif
<ul><li>□ pouvoir judiciaire (par exemple un Conseil supérieur de la Magistrature)</li><li>□ autre</li></ul>
Veuillez préciser

Page 20 of 53

**Print Evaluation** 

78) Existe-t-il un système permettant de mesurer le stock d'affaires en cours et de repérer les affaires non traitées dans un délai raisonnable :
✓ en matière civile ?
✓ en matière pénale ?
en matière administrative ?
79) Disposez-vous d'un moyen de mesurer les temps morts durant les procédures judiciaires?
Oui Oui
Non
Si oui, veuillez préciser :
80) Existe-t-il un système d'évaluation du fonctionnement des tribunaux basé sur un plan d'évaluation (calendrier de visites) convenu a priori ?
• Oui
○ Non
Veuillez préciser (y compris en indiquant la fréquence de l'évaluation) :
The internal inspection is performed in accordance with the plan/schedule of the inspections, which is approved by the Judicial council.
81) Existe-t-il un dispositif régulier de suivi et d'évaluation de l'activité du Ministère public ?
• Oui
○ Non
Si oui, veuillez préciser : The General prosecutor submits every year to the Annual activity report on the public

http://www.cepej.coe.int/EvaluationGrid/WebForms/PrintEvaluation.aspx?idevaluation=2&idcountry=4... 03/09/2008

Print Evaluation Page 23 of 53

prosecution service to the National council of the Slovak republic (Parliament).

#### Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus
- les caractéristiques du système de suivi et d'évaluation des tribunaux

The regular internal inspection is aimed to:

- results of the court and the judges with regard to personal and material conditions and workload of judges
- the status and the reason of existing backlogs and eventual delays in proceedings,
- the observance of the procedural rules, formal requirements of the minutes and court decisions, legal time limits.
- timeliness of executing and dispatching of court decisions,
- the quality of preparation and the course of hearings, the effective utilization of the trial days and the reasons of adjourning of court sessions,
- the quality of work of court departments and record offices, the quality of court files,
- the allocation of files according to the working schedule,
- the observance of the procedure of preparation of the working schedule of the court and the reasonable grounds of its changes,
- the dignity of professional conduct of judges, court officials and court staff as well as the dignity of the court environment,
- the effectiveness of the complaint procedure.

Veuillez indiquez les sources pour les questions 70, 71, 72 et 76

The Ministry of justice

Print Evaluation Page 24 of 53

### 4. Procès équitable

#### 4. 1. Principes

#### 4. 1. 1. Principes généraux

82) Quel est le pourcentage de jugements de première instance en matière pénale dans lesquels le suspect n'est pas présent ou représenté par un professionnel (ex. avocat) durant l'audience? (jugements par défaut)

83) Existe-t-il une procédure permettant la récusation effective d'un juge si une partie estime qu'il n'est pas impartial ?

Oui

Non

Si possible, nombre de récusations qui ont abouti (en une année) :

84) Veuillez préciser les données suivantes concernant le nombre d'affaires relatives à l'Article 6 de la Convention européenne des Droits de l'Homme (durée et non-exécution), pour l'année de référence :

	Affaires déclarées irrecevables par la Cour	Règlements amiables	Jugements constatant une violation	Jugements constatant une non violation
Procédures civiles - Article 6§1 (durée)	8	5	25	0
Procédures civiles - Article 6§1 (non exécution)		0	0	0
Procédures pénales - Article 6§1 (durée)	0	0	2	0

#### Veuillez indiquer les sources pour les questions 82 et 84

Q 84 - The Office of the Agent of the Slovak republic before the ECHR

### 4. 2. Durée des procédures

#### 4. 2. 1. Généralités

#### 85) Existe-t-il des procédures spécifiques pour les affaires urgentes :

✓ en matière civile ?

✓ en matière pénale ?

☐ en matière administrative ?

Si oui, veuillez préciser :

#### Civil cases:

Preliminary measures has to be issued in 30 days, in the cases concerning minor child care and domestic violence in 7 days and in the case, when the life, health or evolution of a minor child is seriously endangered the court has to decide within 24 hours.

#### Criminal matters:

The judge has a time limit to give a decision on custody of accused person and

Print Evaluation Page 25 of 53

other	decisions	in	nre-trial	proceedings.
ouiei	uecisions	111	pre-urai	proceedings.

☑ en matière civile (petits litiges) ?	
✓ en matière pénale (petites infractions) ?	
$\square$ en matière administrative ?	
	, ,

Si oui, veuillez préciser (par exemple si une nouvelle loi sur les procédures simplifiées a été adoptée):

Civil cases:

The term "small claims" is not defined in the Slovak law, there is no special procedure for handling the cases with lower money value.

The payment order procedure can be considered as simplified procedure.

#### Criminal cases:

The judge can issue "penal order" in simplified procedure without hearing the case.

# 87) Les tribunaux et les avocats ont-ils la possibilité de conclure des accords sur les modalités de traitement des affaires (présentation des dossiers, fixation des délais pour conclure et des dates d'audience) ?

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser :

Unless the time limits are governed by law, the judge can set the procedural time limits himself/herself. In justified cases the limits can be extended.

#### 4. 2. 2. Affaires pénales, civiles et administratives

# 88) Nombre total d'affaires en 1ère instance (contentieuses et non contentieuses); (veuillez compléter le tableau)

	Affaires pendantes au 1 ianvier 2006	Nouvelles d'affaires	Décisions au fond	Affaires pendantes au 31 décembre 2006
Nombre total d'affaires civiles,	273095	248507	281862	239740

Print Evaluation Page 26 of 53

-				
commerciales et administratives(1-7)				
1 Affaires civiles (et commerciales) contentieuses*	166041	122002	139767	148276
2 Affaires civiles (et commerciales) non contentieuses*	96464	115984	130491	81957
3 Affaires relatives à l'exécution	136467	5043	90597	50913
4 Affaires relatives au registre foncier**		X	X	Х
5 Affaires relatives au registre du commerce**	13906	68561	70266	12201
6 Affaires administratives*	10590	10521	11604	9507
7 Autres	131963	210611	217965	124609
Nombre total d'affaires pénales (8+9)	26937	31754	34281	24410
8 Affaires pénales (infractions graves)				
9 Petites infractions				

89) \* Les affaires mentionnées aux catégories 3 à 5 (exécution, registre foncier, registre du commerce) sont exclues de ce total et doivent être présentées séparément dans le tableau. Les affaires mentionnées à la catégorie 6 (affaires administratives) sont exclues de ce total pour les pays disposant de tribunaux spécialisés ou d'unités spécialisées au sein des juridictions.

\*\* s'il y a lieu

Remarque: pour les affaires pénales il peut y avoir une difficulté de classification entre affaires pénales graves et petites infractions. Certains pays peuvent connaître d'autres voies de traitement des petites infractions (par exemple par la procédure administrative). Veuillez indiquer, si possible, les catégories d'affaires reportées dans la catégorie affaires pénales (infractions graves) et les affaires à reporter dans la catégorie "petites infractions".

#### **Explication**

For the criminal cases there are not available data for distinguish the number of the cases in line 8 and 9

# 90) Nombre total d'affaires en 2ème instance (appel) (contentieuses et non contentieuses); (veuillez compléter le tableau)

	Affaires pendantes au 1 janvier 2006	Nouvelles d'affaires	Décisions au fond	Affaires pendantes au 31 décembre 2006
Nombre total d'affaires civiles, commerciales et administratives (1-7)	9404	28412	26576	11240
1 Affaires civiles (et commerciales) contentieuses*	8217	23865	22127	9955
2 Affaires civiles (et commerciales) non contentieuses*	1144	4483	4374	1253
3 Affaires relatives à l'exécution	1706	5495	5480	1721
4 Affaires relatives au registre foncier**				
5 Affaires relatives au registre du commerce**				
6 Affaires administratives	43	64	75	32
7 Autres	13	162	145	30
Nombre total d'affaires pénales (8+9)	1427	4744	4938	1248
8 Affaires pénales (infractions graves)			4680	
9 Petites infractions			258	

Print Evaluation Page 27 of 53

#### (veuillez compléter le tableau)

	Affaires pendantes au 1 janvier 2006	Nouvelles d'affaires	Décisions au fond	Affaires pendantes au 31 décembre 2006
Nombre total d'affaires civiles, commerciales et administratives (1-7)	3990	8386	8850	3526
1 Affaires civiles (et commerciales) contentieuses*				
2 Affaires civiles (et commerciales) non contentieuses*				
3 Affaires relatives à l'exécution				
4 Affaires relatives au registre foncier**				
5 Affaires relatives au registre du commerce**				
6 Affaires administratives	1681	2751	2916	1516
7 Autres				
Nombre total d'affaires pénales (8+9)	278	1835	1847	266
8 Affaires pénales (infractions graves)				
9 Petites infractions				

# 92) Nombre d'affaires de divorces, licenciements, vols avec violence et homicides volontaires reçues et traitées par les tribunaux de 1ère instance (compléter le tableau)

	Affaires pendantes au 1er janvier 2006	Affaires nouvelles	Décisions	Affaires pendantes au 31 décembre 2006
Divorces	12706	12880	16548	9038
Licenciements			2462	
Vols avec violence			475	
Homicides volontaires			46	

#### 93) Durée moyenne des procédures (à partir de la date de saisine du tribunal)

		% d'affaires pendantes	1ère instance	2ème instance	Total de la procédure
	fait l'objet d'un appel	de plus de 3 ans			
Divorces					7,40
Licenciements	26,84				29,42
Vols avec violence	30,10				12,90
Homicides volontaires	82,60				19,40

#### 94) Le cas échéant, veuillez préciser les procédures propres au divorce:

# 95) Comment est calculé le délai de procédure pour les quatre catégories d'affaires ? (veuillez décrire la méthode de calcul)

The length of proceedings is calculated from the date of lodging the case to the final valid decision, it means, that it includes the length of the proceedings before both first intance and appeal court.

#### 96) Veuillez décrire le rôle et les attributions du procureur dans la procédure pénale (plusieurs choix

Print Evaluation Page 28 of 53

#### possibles):

✓	diriger	ou	superviser	l'enquête	policière
---	---------	----	------------	-----------	-----------

- ✓ faire des enquêtes
- quand cela est nécessaire, saisir le juge pour qu'il ordonne des mesures d'enquêtes
- ✓ porter une accusation
- ✓ soumettre l'affaire au tribunal
- □ proposer une peine au juge
- ✓ faire appel
- ☐ superviser la procédure d'exécution
- ☑ classer l'affaire sans suite, sans avoir une décision du tribunal
- 🗹 clore l'affaire par une sanction ou une mesure imposée ou négociée sans décision d'un juge
- ☑ autre attribution significative

#### Veuillez préciser:

In accordance with the Slovak legal order, the prosecutor has the power to supervise and overview the observance of law in the premises where the sentences of deprivation of liberty, or custody or protective young offenders rehabilitation or protective treatment are served/carried out.

#### 97) Le procureur a-t-il également un rôle dans les affaires civiles et/ou administratives ?

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser :

Within his competence to supervise the observance of law by the public administration authorities, the prosecutor supervises the observance of law as well as of other generally binding legal rules by the authorities of public administration within the extent defined in the Act on Public Prosecution Service.

In civil proceedings the prosecutor can act within the scope of his powers stipulated by the Civil procedure code (Par.35). If it is established by a separate law the prosecutoris entitled to file the law suit. In several enumerated types of civil proceedings the prosecutor is entitled to join the pending civil case (e.g. the proceedings on legal capacity of the natural person, the custody proceedings, the bankruptcy proceedings etc.)

#### 98) Fonctions du procureur concernant les affaires pénales – veuillez compléter ce tableau :

	Reçues par le	Classées sans suite	Classées sans suite	Classées sans suite	Terminées par une	Portées par le
	Procureur	par le Procureur	par le Procureur en	par le Procureur	sanction ou par une	Procureur devant
		parce que l'auteur	raison d'une	pour raison	mesure imposée ou	les tribunaux
		de l'infraction n'a	impossibilité de fait	d'opportunité	négociée par le	
		pas pu être identifié	ou de droit		Procureur	
Nombre total	121579	52787	18521	0	2481	22468

Print Evaluation Page 29 of 53

d'affaires pénales de 1ère instance

#### Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus
- les caractéristiques de votre système concernant la durée des procédures et les réformes majeures mises en oeuvre au cours des deux dernières années

The above statistical data refer to the year 2006, statistical data are still not available for the 2007. As for the number of discontinued penal cases for reason of opportunity, it should be pointed out that in the SK, the criminal proceedings is based on the legality principle that is why discontinuance is impossible on opportunity principle. The prosecutor is obliged to prosecute any criminal offence of which he/she gained knowledge, that principle is expressly stated also in the Section 2, par. 5, Code of Criminal Procedure.

The adoption of the Act no. 300/2005, Coll. Criminal code as well as Act no. 301/2005, Coll. Code of Criminal Procedure may be considered as the most significant changes in criminal law.

#### Veuillez indiquer les sources pour les questions 92 à 94 et question 98

Q 92 - 94 - Ministry of justice, Section of Judicial Informatics and Statistics O 98 - The General prosecutor office

Print Evaluation Page 30 of 53

### 5. Carrière des juges et procureurs

99) Comment les juges sont-ils recrutés ?

### 5. 1. Désignation et formation

5. 1. 1. Recrutement, nomination et promotion

<ul> <li>□ Par concours (par exemple après un diplôme universitaire en droit)</li> <li>☑ Une procédure de recrutement spécifique pour des professionnels du droit ayant une longue expérience juridique (par exemple des avocats)</li> <li>□ Une combinaison des deux</li> <li>□ Autres</li> </ul>
Si autres, veuillez préciser :
100) Les juges sont-ils recrutés et nommés, initialement, en début de carrière, par :
$\square$ une instance composée seulement de juges ?
$\square$ une instance composée seulement de non juges
✓ une instance composée de juges et de non juges ?
101) La même instance est-elle compétente pour la promotion des juges ?
<ul><li>Oui</li><li>○ Non</li></ul>
Si non, veuillez préciser quelle instance est compétente pour la promotion des juges :

Print Evaluation Page 31 of 53

#### 102) Quels critères et procédures sont utilisés pour promouvoir les juges ? (Veuillez préciser)

Promotion to the court of higher instance:

The president of the court of higher instance announce the selection procedure to a vacant place of a judge. The selection committee consist of 5 members appointed by the president of the court, 3 members are nominated by the council of judges, 1 is nominated by the Judicial council of the Slovak republic and 1 is nominated by the Ministry of justice.

Candidate judge applying for the promotion has to be evaluated by an evaluation commission nominated by council of judges. The commission examine the valid decisions of a judge, the conducting of the court proceeding from the perspective of its continuity and dignity. The opinion of the appellate chambers is taken into account.

The important condition for promoting is an activity of a judge in participation in seminars and study visits, the professional publication activity an lecturing.

The selection procedure consist in oral interview.

103) Comment sont recrutés les procureurs?

The committee make up the placing list of successful candidates on the base of individual voting of the members of committee.

The final decision on promoting of successful candidate is made by the Judicial council of the Slovak republic.

$\square$ Par concours (par exemple après un diplôme universitaire en droit)
$\Box$ Une procédure de recrutement spécifique pour des professionnels du droit ayant une longue expérience juridique (par exemple des avocats)
✓ Une combinaison des deux
☐ Autres
Si autres, veuillez préciser :

# 104) Les procureurs sont-ils recrutés et nommés, initialement en début de carrière, par :

✓ une instance composée seulement de procureurs ?
$\square$ une instance composée de seulement de non procureurs?
☐ une instance composée de procureurs et de non procureurs?

#### 105) La même instance est-elle compétente pour la promotion des procureurs?

Oui

Non

Si non, veuillez préciser quelle instance est compétente pour la promotion des procureurs

-	isés pour promouvoir les procureurs? (veuillez préciser)
Selection proceedings must be passed and cons prosecutor who shall be appointed to a prosecut	sent by the Council of Prosecutors, must be granted to a tion office on higher instance.
107) Le mandat est-il à durée indéterminée	e pour les juges?
<ul><li>Oui</li></ul>	
○ Non	
Existe-t-il des exceptions ? Veuillez préciser :	
108) Le mandat est-il à durée indéterminée	e nour les procureurs ?
© Oui	o pour los produitours .
© Non	
Existe-t-il des exceptions ? Veuillez préciser :	
109) Si non, qu'elle est la durée du mandat Est-il renouvelable ?	t ?
pour les juges	□ oui, veuillez préciser la durée
pour les procureurs	□ oui, veuillez préciser la durée
Vous pouvez indiquer ci-dessous : - tout commentaire utile pour l'interprétati	ion des données ci-dessus

Page 32 of 53

**Print Evaluation** 

http://www.cepej.coe.int/EvaluationGrid/WebForms/PrintEvaluation.aspx?idevaluation=2&idcountry=4... 03/09/2008

Print Evaluation Page 33 of 53

- les caractéristiques de votre système de sélection et de nomination des juges et des procureurs et les réformes majeures mises en oeuvre au cours des deux dernières années

#### 5. 1. 2. Formation

# 110) Nature de la formation des juges. Est-elle obligatoire?

▼ Formation continue générale
$\hfill\Box$ Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. juge pour les affaires économiques o administratives)
$\square$ Formation continue pour des fonctions spécifiques (ex. présidence d'un tribunal)
$\square$ Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux

#### 111) Fréquence de la formation des juges :

	Annuelle	Régulière	Occasionnelle
Formation initiale		<b>V</b>	
Formation continue générale		<b>V</b>	
Formation continue pour des fonctions spécialisées			V
Formation continue pour des fonctions spécifiques			V
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux			<b>\</b>

# 112) Nature de la formation des procureurs. Est-elle obligatoire?

$\overline{}$	_							
	-0	rm	۱at	ion	ın	ı+	ובו	Δ
	ıv		ıaı	IUII		ΗL	ıaı	_

- ▼ Formation continue générale
- ☑ Formation continue spécialisée (ex. procureur spécialisé)
- Formation continue pour des fonctions spécifiques (ex. procureur général et/ou gestionnaires)

#### 113) Fréquence de la formation des procureurs :

	Annuelle	Régulière	Occasionnelle
Formation initiale		V	
Formation continue générale	<u> </u>		
Formation continue spécialisée	<b>V</b>		
Formation continue pour des fonctions spécifiques		V	

Print Evaluation Page 34 of 53

Formation continue pour l'utilisation des		<b>~</b>
outils informatiques		
au sein des tribunaux		

#### Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus
- des commentaires sur l'attention portée dans les curricula à la Convention européenne des Droits de l'Homme et à la jurisprudence de la Cour
- les caractéristiques de votre système de formation des juges et des procureurs et les réformes majeures mises en oeuvre au cours des deux dernières années

The Judicial Academy (hereinafter only JA) was established by Act No. 548/2003 Coll. on the Judicial Academy as a budgetary organisation of the Ministry of Justice of the Slovak Republic. It started its operation on 1 September 2004 and its task is to ensure, organise and carry out education of judges, prosecutors and court officials as well as judge candidates and prosecutor candidates.

The JA drafts regularly the plan of educational events, which has to be approved by the JA Board (hereinafter the "Board"). Educational activity is provided by the faculty composed of permanent and visiting members. The visiting members of the faculty, come mainly from the ranks of judges, prosecutors and university lecturers. Under Section 11 of the quoted law the selection of the members of the faculty is made from the ranks of judges or prosecutors who hold the office of judge or prosecutor at least for a period of 5 years. The board applied the requirement of a 5-year practice accordingly also when selecting members of the faculty who do not hold the office of judge or prosecutor. The number of the members of the faculty is not limited in any way. The Board shall decide on other members upon a proposal by the Minister, the Judicial Council, and councils of judges, prosecutor general and the director.

The JA cooperates with the presidents of regional courts in the implementation of the approved academic plan.

The condition for being included in a particular event is the sending of a fully filled application form and the signature of the superior. The JA arranges education of prosecutors and prosecutor candidates through the Prosecution General of the Slovak Republic.

The JA keeps records on the attendance by judges, prosecutors and court officials in individual courses. These records are mainly used to serve the internal needs of the JA when giving repeated training. However, it may also be used as a basis for an overall assessment of judges, prosecutors and court officials in their future career. When implementing its tasks the JA builds on legal provisions under which judges and prosecutors have the right to deepen their professional qualification while being also responsible for unused offered possibilities for education.

#### 5. 2. Exercice de la profession

#### 5. 2. 1. Salaires

#### 114) Salaires des juges et des procureurs (compléter le tableau)

	Salaire annuel brut (Euro)	Salaire annuel net (Euro)
Juge professionnel de 1ère instance au début de sa carrière	18995	14030
Juge de la Cour suprême ou de la dernière instance de recours	27438	20450
Procureur au début de sa carrière	17299	13091
Procureur auprès de la Cour suprême ou de la dernière instance de recours	26458	20406

#### 115) Les juges et les procureurs bénéficient-ils des avantages suivants :

	Juges	Procureurs
Imposition réduite		
Retraite spécifique	V	V
Logement de fonction		
Autre avantage financier		

#### 116) Si autre avantage financier, veuillez précisez :

#### 117) Un juge peut-il cumuler son travail avec les autres professions suivantes :

	Oui rémunéré	Oui non rémunéré	Non
Enseignement	V		
Recherche et publication	<b>V</b>		
Arbitrage			>
Consultant			V
Fonction culturelle	<b>~</b>		
Autre fonction			V

#### 118) Si autre fonction, veuillez préciser

#### 119) Un procureur peut-il cumuler son travail avec les autres professions suivantes :

	Oui rémunéré	Oui non rémunéré	Non
Enseignement	<b>V</b>		
Recherche et publication	<b>V</b>		
Arbitrage			<b>V</b>
Consultant			<b>▼</b>
Fonction culturelle			>
Autre fonction			<b>\</b>

#### 120) Si autre fonction, veuillez préciser :

# 121) Des indemnités sont-elles accordées aux juges en fonction du respect d'objectifs quantitatifs de production de décisions ?

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser :

Print Evaluation Page 36 of 53

#### Veuillez indiquer la source pour la question 114

Ministry of justice, General prosecutor office

#### 5. 2. 2. Procédures disciplinaires

# 122) Quelle autorité peut engager des procédures disciplinaires contre les juges et/ou les procureurs ? Veuillez préciser :

Judges:

Disciplinary proceedings can be initiated only on the base of motion to start the proceedings. Without the motion the proceedings can start only in the case, when the body responsible for criminal proceedings or authority investigated the offence of a judge submits the case directly to Disciplinary court.

The subjects entitled to file the motion:

- a) The minister of justice
- b) Ombudsman
- c) The Judicial council of the Slovak republic
- d) President of the regional court also against the judge of the district court within his/her competence
- e) President of the court against the judge of his/her court
- f) The council of judges against the president or the judge of the court, where it is created

#### Prosecutors:

Motion to start disciplinary proceedings against a prosecutor may be submitted by

- a) General Prosecutor against any prosecutor of any prosecution office
- b) Minister of Defence of the SK against any prosecutor of the Military Prosecution Service
- c) Deputy General Prosecutor against prosecutors of the General Prosecutor's Office as well as against Head Prosecutors falling within his competence of a superior
- d) Regional Prosecutor against any prosecutor of a Regional Prosecution Office or against District Prosecutor or prosecutor of a District Prosecution Office
- e) Higher Military Prosecutor against a prosecutor of a Higher Military Prosecution Office, against Circuit Military Prosecutor or a prosecutor of a Circuit Military Prosecution Office
- f) a competent District Prosecutor against a prosecutor of a District Prosecution Office
- g) a competent Circuit Military prosecutor against a prosecutor of a Circuit Military Prosecution Office

#### 123) Quelle autorité détient le pouvoir disciplinaire à l'encontre des juges et des procureurs ? Veuillez préciser:

Judges:

Disciplinary court

For the purpose of the disciplinary proceedings of the judges The Supreme court is the disciplinary court. Disciplinary proceedings against the president and the vice-president of the Supreme court conducts the Constitutional court of the Slovak republic.

Print Evaluation Page 37 of 53

The judges of Disciplinary court are elected by the Judicial council of the SR for the period of 3 years from the candidates nominated by councils of judges, Minister of justice and the National council (Parliament). The candidate can be a judge or other legal professional, meeting the criteria provided by law.

Disciplinary chamber of the first instance consists of 3 members, 1 member elected from the candidates nominated by councils of judges, 1 member from the candidates nominated by the minister and 1 from the candidates nominated by the parliament.

The Appellate disciplinary chamber consists of 5 members - 1 member elected from the candidates nominated by councils of judges, 2 members from the candidates nominated by the minister and 2 members from the candidates nominated by the parliament.

#### Prosecutors:

#### **Disciplinary Commission**

Disciplinary Commission established in the General Prosecutor's Office is competent to find out disciplinary responsibility and to impose disciplinary measures.

Disciplinary commission is composed of a Chair person and of 4 members who must be prosecutors. Upon proposals by the council of Prosecutors, the General Prosecutor appoints the chair person as well as members of the Disciplinary Commission for a term of three years.

# 124) Types de procédures disciplinaires et sanctions à l'encontre des juges et des procureurs : nombre de procédures disciplinaires intentées

	Juges	Procureurs
Nombre total (1+2+3+4)	18	6
<ol> <li>Faute déontologique</li> </ol>		0
2. Délit pénal		2
<ol><li>Insuffisance professionnelle</li></ol>	10	0
4. Autre	8	4

# 125) Types de procédures disciplinaires et sanctions à l'encontre des juges et des procureurs : nombre de sanctions prononcées

	Juges	Procureurs
Nombre total (total 1 à 9)	1	5
1. Réprimande	1	5
2. Suspension		
3. Révocation		
4. Amende		
5. Diminution de salaire temporaire		
6. Rétrogradation de poste		
7. Mutation dans un autre tribunal géographiquement		
8. Démission		
9. Autre		

#### Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus
- les caractéristiques de votre système de procédures disciplinaires pour les juges et les procureurs et les réformes majeures mises en oeuvre au cours des deux dernières années

For the less serious imperfections in work or behaviour or for lesser offences the judge can be reprimanded by

Print Evaluation Page 38 of 53

notice in writing directly by the subject entitled to file a motion to start disciplinary proceedings. The judge can file a motion to Disciplinary court to pronounce the invalidity of the reprimand.

**Print Evaluation** Page 39 of 53 6. Avocats 6. 1. Statut de la profession 6. 1. 1. Profession 126) Nombre d'avocats exerçant dans votre pays 4263 127) Ce chiffre inclut-il la catégorie « conseiller juridique » (« solicitor/in-house counsellor ») qui ne peut pas représenter en justice ? Oui Non 128) Nombre de conseillers juridiques 129) Les avocats ont-ils le monopole de la représentation en justice? ☐ Affaires civiles\* ✓ Affaires pénales - Défendeur\* ☐ Affaires pénales - Victime\* ☐ Affaires administratives\* \*Le cas échéant, veuillez préciser si cela concerne tous les niveaux d'instance. En cas de non monopole, veuillez préciser les organismes ou personnes pouvant représenter les clients devant un tribunal (par exemple une ONG, membre de la famille, syndicat, etc....) et pour quelles affaires. Civil cases: According to Section 22 et seq. of Act No. 99/1963 Coll. (Civil Procedure Code) everybody can be represented before the court by family members, trade unions, NGO, or any individual who has full capacity to do legal acts, except for the cases of extraordinary appeals (or extraordinary remedies) which are always handled and resolved by the Supreme Court of the Slovak republic[Sec. 241(1) of the Civil Procedure Code]. The Party bringing the extraordinary appeal (remedy) must be represented before the court by a lawyer, unless he/she or his/her employee (staff member) who acts on his/her behalf holds a degree in law. The Party bringing the extraordinary appeal (remedy) must be represented by a lawyer if neither the Party nor his/her employee (staff member) acting on his/her behalf holds a degree in law. Criminal cases-Victim: Everybody can be represented before the court by himself, members of family, NGO, trade unions. Administrative cases: Lawyers have no monopoly in administrative cases, except for the judicial review. (Civil Procedure Code – Sec. 250a) 130) La profession d'avocat est-elle organisée à travers :

✓ un barreau national ?

☐ un barreau régional ?

Print Evaluation	Page 40 of 53
$\square$ un barreau local ?	
Veuillez préciser : The Slovak Bar Association is an independent self-administrative professional organisation, associating lawyers and trainee lawyers. The legal profession may be performed only by persons who are admitted to the Roll of the Slovak Bar Association.	
Veuillez indiquer la source pour la question 126	
The Slovak Bar Association,	
6. 1. 2. Formation	
131) Existe-t-il une formation initiale ou un examen spécifique pour accéder à la profess d'avocat ?	ion
Oui Non	
132) Existe-t-il un système de formation continue générale obligatoire pour les avocats à	?
○ oui ● Non	
133) La spécialisation dans certains domaines est-elle liée à certaines formations/à un c niveau de diplôme/à certaines autorisations ?	ertain
Oui Oui	
Non	
Si oui, veuillez préciser :	

Print Evaluation Page 41 of 53 134) Pour le justiciable, existe-t-il une transparence sur les honoraires prévisibles des avocats? Oui Non 135) Les honoraires des avocats sont-ils : ✓ réglementés par la loi ? ☐ réglementés par le Barreau ? ✓ librement négociés ? 6. 2. Evaluation 6. 2. 1. Plaintes et sanctions 136) Des normes de qualité ont-elles été formulées pour les avocats? Oui Non 137) Si oui, qui est responsable de la formulation de ces normes de qualité: ✓ le Barreau ? ☐ le législateur ?  $\square$  autre ? Veuillez préciser (y compris une description des critères de qualité utilisés): Relation of the lawyer and his/her clients, to other fellow lawyers, to the Bar Association, to courts and other public authorities, to the general public, to his/her trainee lawyers who he/she supervises, to other staff members employed in his/her law firm. There are also principles applicable to the advertisement and forms of the performance of the legal profession. 138) Existe-t-il une possibilité de déposer une plainte concernant : ✓ la prestation de l'avocat ? ✓ le montant des honoraires ? Veuillez préciser : The complaint procedure is governed and regulated by Act No. 586/2003 Coll. on the Legal Profession as amended to date, and in the Disciplinary Rules approved by the General Assembly of Lawyers in June 2007.

Print Evaluation Page 42 of 53

139) Quelle est l'autorité compétente pour traiter des procédures disciplinair	139)	Quelle est l'autor	té compétente	pour traiter des	procédures disc	ciplinaires
--	------	--------------------	---------------	------------------	-----------------	-------------

$\square$ le juge ?
☐ le ministère de la Justice ?
✓ une instance professionnelle ou autre ?
Veuillez préciser :
The Disciplinary Committee is the body responsible for disciplinary procedures. It is

Committee from among its members.

a three-member disciplinary panel appointed by the Chairman of the Disciplinary

elected by the General Assembly of Lawyers. Each disciplinary proceeding is handled by

# 140) Procédures disciplinaires et sanctions à l'encontre des avocats: Procédures disciplinaires initiées

	Faute déontologique	Insuffisance professionnelle	Délit pénal	Autre
Nombre annuel	23	20	No	8

# 141) Procédures disciplinaires et sanctions à l'encontre des avocats : Types de sanctions prononcées

	Réprimande	Suspension	Révocation	Amende	Autre
Nombre annuel	1	0	2	8	No

### Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus
- les caractéristiques de votre système d'organisation du Barreau et les réformes majeures mises en oeuvre au cours des deux dernières années

Print Evaluation Page 43 of 53

# 7. Modes alternatifs de règlement des litiges

# 7. 1. Médiation et autres formes de réglement des litiges

7. 1. 1. Médiation

142) Le cas échéant, veuillez préciser, par type d'affaires, l'organisation de la médiation judiciaire :

	Possibilité de médiation privée ou médiation annexée au tribunal	Médiateur privé	Instance publique	Juge	Procureur
Affaires civiles et commerciales		<b>V</b>			
Affaires familiales (ex: divorces)		~			
Affaires administratives					
Licenciements		~			
Affaires pénales					
Oui					
Non					
Si oui, veuille	z specifier :				
44) Pouvez-	vous donner de	s informations	s sur les médiate	urs accrédit	és ?
<ul><li>Oui</li></ul>					
O Non					
	z indiguar la namb	aro do módiato:	urc :		
.51 oui, veuille.	z indiquer le nomb	ne de medialei	uis.		
45) Pouvez- oncernant :	vous donner de	s informations	s sur le nombre t	otal de proc	édures de média
les affaires civ	/iles ?		□ oui,		
			nombre :		
es affaires fa	miliales ?		□ oui,		
			nombre :		
es affaires ac	Iministratives ?		$\square$ oui,		

nombre:

Print Evaluation		Page 44 of 53
les affaires de licenciements ?	□ oui,	
les affaires pénales ?	nombre :	
les allalles bellales :	□ oui	

nombre:

### Veuillez indiquer la source pour la question 145

#### 7. 1. 2. Autres formes de réglement des litiges

146) Pouvez-vous donner des informations sur les autres mesures alternatives de règlement des litiges (par ex. arbitrage) ? Veuillez spécifier :

The Act on Arbitration proceedings (No. 244/2002 Coll.) offers the possibility to solve the disputes arisen from internal and international civil and commercial legal relations.

The contractual parties should conclude written arbitration clause, pursuant to which their disputes should be decided by chosen arbitrator or by permanent arbitration court.

Ministry of justice keeps the list if permanent arbitration courts (http://www.justice.gov.sk/wfn.aspx?pq=I56&uc=adr/rozs).

The parties may agree on procedural rules, otherwise the standard rules determined by the Act should apply. The decision of an arbitrator can be challenged by an action before the court on the grounds stipulated in the Act and within the period of 30 days counted from the day of service of the decision.

#### Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus
- les caractéristiques de votre système de modes alternatifs de règlements des litiges et les réformes majeures mises en oeuvre au cours des deux dernières années

Print Evaluation Page 45 of 53

# 8. Exécution des décisions de justice

# 8. 1. Exécution des décisions civiles

○ Non

8. 1. 1. Fonctionnement
147) Nombre d'agents d'exécution
270
148) Les agents d'exécution sont-ils :
□ des juges ?
✓ des huissiers de justice exerçant en profession libérale ?
$\square$ des huissiers de justice attachés à une institution publique ?
$\square$ d'autres agents d'exécutions ?
Veuillez préciser leur statut : Under the Act on the distrainers (No. 233/1995 Coll.) the distrainer is the person commisioned by the state to carry out their duties to execute enforcement orders in favour of the persons who authorised him to carry out this activity. They are self-employed persons and while performing their duties they are in the position of public officer.
149) Existe-t-il une formation initiale ou un examen spécifique pour accéder à la profession d'ager d'exécution?
<ul><li>Oui</li></ul>
© Non
150) La profession d'agent d'exécution est-elle organisée par :
✓ une instance nationale ?
$\square$ une instance régionale ?
☐ une instance locale ?
151) Pour le justiciable, existe-t-il une transparence sur le coût prévisible des frais d'exécution?
• Oui

Page 46 of 53

# **Print Evaluation** 152) Les frais d'exécution sont-ils : ✓ réglementés par la loi ? □ librement négociés ? Veuillez indiquer la sorce pour la question 147 The Slovak Chamber of the distrainers, Šustekova č. 49, 851 04 Bratislava www.exekutor.sk 8. 1. 2. Supervision 153) Existe-t-il un système de supervision et de contrôle de l'activité des agents d'exécution? Oui Non 154) Quelle est l'autorité chargée de superviser et de contrôler les agents d'exécution : $\square$ une instance professionnelle ? $\square$ le juge ? ✓ le ministère de la Justice ? $\square$ le procureur ? $\square$ autre ?

The competence of the Ministry of Justice of the Slovak Republic (hereinafter the "Ministry") with respect to distrainers is laid down in Section 8 of Act No. 233/1995 Coll. on court distrainers and distraint (Distraint Procedure) and on the amendment of certain other acts as amended within the meaning of which the state supervision of the activity of the Slovak Chamber of Distrainers (hereinafter "the Chamber") and distrainers is performed by:

Veuillez préciser :

\* the Ministry by monitoring compliance with the lawfulness of procedures applied by distrainers in concrete cases, regular and targeted checks of distraint offices and distraint files, discussing and assessing Chamber reports on the results of distraint activities and knowledge from handling complaints concerning distrainer's conduct, \* the Minister of Justice who appoints and removes distrainers, decides on lifting distrainer's confidentiality obligation.

The Minister of Justice may suspend the distrainer from his office (§ 222 Rules of Distraint) when criminal proceedings have been initiated against him/her on grounds of an intentional crime or a distraint activity related crime, till the promulgation of the judgement of the court of first instance or in case of commenced disciplinary proceedings against him/her on grounds of serious disciplinary violation till the decision becomes final.

The Minister of Justice may file a petition to open disciplinary procedure against a distrainer within one year from the day he/she learned of the disciplinary violation, however, not later than three years from the date of the event.

The Minister of Justice has the obligation to suspend the distrainer who was found guilty of committing an intentional crime or a crime related with distraint in a judgement of a court of first instance from office for the period of serving the sentence of deprivation of Print Evaluation Page 47 of 53

liberty until the judgement becomes final, if there are no grounds for appeal.

The Minister of Justice has the obligation to remove a distrainer who lost his integrity according to the Distraint Rules of Procedure or who failed to submit a criminal record statement within the required time limit, without undue delay.

The Minister of Justice has the obligation to remove a distrainer who fails to prove his/her compliance with the requirement of a master degree level of education at a school of law of a tertiary educational institution in the Slovak Republic or who fails to have his/her certificate of a master degree level of education at a school of law of a tertiary educational institution issued by a foreign tertiary education institution recognised, without undue delay.

155) Des normes de qualité sont-elles formulées pour les agents d'exécutior	า ?
---	-----

Oui

Non

Si oui, quelle est l'autorité chargée de formuler ces normes de qualité et quels sont les critères de qualités utilisés?

La Loi du Conseil national de la République slovaque n° 233/1995 du R.d.l. □d. sur les huissiers de justice et sur l'activité exécutoire (Code exécutoire) et sur la modification et compléments des autres lois réglemente la position, l'activité et l'autonomie des huissiers de justice. Dans cette loi sont également comprises les rélations vis à vis des autres réglements légaux. Il s'agit des relations auxquelles sont liées directement et indirectement les l'aapplication de la loi sur les huissiers de justice.

156) Disposez-vous d'un mécanisme spécifique pour l'exécution des décisions de justice rendues contre des autorités publiques, y compris pour assurer le suivi de cette exécution?

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser :

Veuillez indiquer les sources pour les questions 155 et 156

The Slovak Chamber of distrainers, Šustekova č. 49, 851 04 Bratislava

### 8. 1. 3. Plaintes et sanctions

(Veuillez n'en indiquer que 3 au maximum)
$\square$ absence de toute exécution ?
□ non exécution des décisions judiciaires rendues contre des autorités publiques?
☐ manque d'information ?
· ✓ durée excessive ?
□ pratiques illégales ?
□ supervision insuffisante ?
✓ coût excessif?
□ autre ?
Veuillez préciser:
veullez preciser.
158) Votre pays a-t-il préparé ou adopté des mesures concrètes pour changer la situation concernan l'exécution des décisions de justice – en particulier les décisions rendues contre les autorités publiques?
O Oui
<ul><li>Non</li></ul>
Si oui, veuillez préciser :
159) Existe-t-il un système mesurant la durée des procédures d'exécution :
✓ pour les affaires civiles ?
✓ pour les affaires civiles ?  □ pour les affaires administratives ?
<ul><li>✓ pour les affaires civiles ?</li><li>☐ pour les affaires administratives ?</li></ul>

Print Evaluation Page 49 of 53

160) Pour un jugement concernant un recouvrement de créances, pouvez-vous estim	er le délai de
notification aux parties habitant dans la ville du siège de la juridiction :	

$\square$ entre 1 et 5 jours ?
$\square$ entre 6 et 10 jours ?
✓ entre 11 et 30 jours ?
□ plus ?
Veuillez préciser :

# 161) Procédures disciplinaires initiées à l'encontre des agents d'exécution:

Faute déontologique	☑ oui, nombre :	21
Insuffisance professionnelle	$\square$ oui, nombre :	0
Délit pénal	$\square$ oui, nombre :	0
Autre	$\square$ oui, nombre :	0

# 162) Sanctions prononcées à l'encontre des agents d'exécution :

Réprimande	☑ oui, nombre :	4
Suspension	<b>☑</b> oui, nombre :	1
Révocation	<b>☑</b> oui, nombre :	0
Amende	<b>☑</b> oui, nombre :	4
Autre	$\square$ oui, nombre :	

### Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus
- les caractéristiques de votre système d'exécution des décisions civiles et les réformes majeures mises en oeuvre au cours des deux dernières années

### Veuillez indiquer les sources pour les questions 157 et 160

The Slovak Chamber of distrainers, Šustekova č. 49, 851 04 Bratislava

# 8. 2. Exécution des décisions pénales

#### 8. 2. 1. Fonctionnement

### 163) Existe-t-il un juge chargé spécifiquement de l'exécution?

• Oui
C Non
Si oui, veuillez préciser ses fonctions et compétences (ex. fonctions d'initiative ou de contrôle). Si non, veuillez préciser quelle autorité est compétente pour l'exécution des jugements (par ex: procureur).  Judge gives the instructions to the administrative staff of the court to order the
execution of all types of sentences and to control whether all sentences are executed.
The execution of sentence not related to imprisonment is controlled by the probation officer.
164) En matière d'amendes prononcées par une juridiction pénale, existe-t-il des études permettant d'évaluer le taux de recouvrement effectif ?
C Oui
Non
Si oui, veuillez préciser :
Vous pouvez indiquer ci-dessous : - tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus - les caractéristiques de votre système d'exécution des décisions pénales et les réformes majeures mises en oeuvre au cours des deux dernières années

Page 50 of 53

**Print Evaluation** 

**Print Evaluation** Page 51 of 53

# 9. Notaires

### 9. 1. Statut

9. 1. 1. Fonctionnement		
165) Existe-t-il des notaires dans votre p	ays ? Si non, all	ez à la question 170.
• Oui		
○ Non		
166) Les notaires ont-ils un statut :		
privé (sans contrôle par une autorité publique)?	$\square$ oui, nombre :	
de profession libérale réglementée par les pouvoirs publics?	oui, nombre :	324
public ?	$\square$ oui, nombre :	
autre ?	$\square$ oui, nombre et précisez :	

# 167) Le notaire exerce-t-il une fonction :

✓ dans le cadre de la procédure civile ?
$\square$ dans le domaine du conseil juridique ?
✓ pour authentifier les actes/certificats ?
$\square$ autre ?
Veuillez préciser :

# Veuillez indiquer la source pour la question 166

The Chamber of the Notaries of the Slovak republic

### 9. 1. 2. Supervision

### 168) Existe-t-il un système de supervision et de contrôle de l'activité des notaires ?

Print Evaluation	Page 52 of 53
● Oui	
O Non	
169) Quelle est l'autorité chargée de superviser et de contrôler notaires :	
$\square$ une instance professionnelle ?	
$\square$ le juge ?	
☑ le ministère de la Justice ?	
$\square$ le procureur ?	
$\square$ autre ?	
Veuillez préciser :	
Vous pouvez indiquer ci-dessous : - tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus	
- les caractéristiques de votre système notarial et les réformes majeures mises en oeu	ıvre au cours
des deux dernières années	

Print Evaluation Page 53 of 53

# 10. Fonctionnement de la justice

# 10. 1. Réformes envisagées

#### 10. 1. 1. Réformes

170) Pouvez-vous fournir des informations relatives au débat actuel dans votre pays en ce qui concerne le fonctionnement de la justice ? Des réformes sont-elles envisagées ? (par exemple modification de la législation, modification dans la structure judiciaire, programme d'innovation, etc. ...) Si oui, veuillez préciser.

From the 1st of January 2008 there are in function 9 new district courts (courts of first instance).

Under the plan of legislative tasks the Ministry of justice will prepare in the year 2008 the proposal of amendments of Code of civil procedure, Code of criminal procedure, Criminal code, the Act on judges, the Act on courts.